ENVIRONNEMENT

Droit des déchets : qualifier les flux, sécuriser les contrats et tracer

Le juriste est consulté dès qu'un flux sortant pose question. Faut-il le qualifier de déchet ou de sous-produit ? Qui reste responsable une fois le camion parti ? Les réponses sont dispersées entre code de l'environnement, arrêtés et cahiers des charges des éco-organismes. Faute de repères, les contrats de collecte sont signés tels quels. Cette journée de 7 heures pose les fondations : qualification juridique des flux, hiérarchie des modes de traitement, obligations de traçabilité et partage des responsabilités entre producteur, transporteur et installation de traitement. Chaque notion est rattachée à une clause de contrat ou à un document de suivi.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 995 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise avocats responsables juridiques et responsables environnement amenés à sécuriser les flux de déchets de leur organisation.

PRÉREQUIS
Exercer une activité juridique ou intervenir régulièrement sur des contrats.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier un flux sortant en déchet en sous-produit ou en produit
- Situer les obligations du producteur dans la chaîne de traitement
- Identifier les documents de traçabilité exigés selon la nature du déchet
- Analyser les clauses d'un contrat de collecte et de traitement
- Repérer les situations qui engagent la responsabilité de l'entreprise

03 Programme détaillé

M1 Qualification juridique des flux

- Déchet sous-produit ou produit
- Notion de déchet et critères de qualification
- Sortie du statut de déchet et conditions à réunir
- Statut de sous-produit et limites de la notion
- Classement en déchet dangereux et conséquences pratiques
- Cas pratique : Les participants qualifient une série de flux industriels et justifient chaque classement.

M2 Responsabilités et traçabilité

- Qui répond de quoi jusqu'à l'élimination
- Obligations du producteur initial et du détenteur
- Rôle du transporteur du négociant et de l'installation de traitement
- Registre chronologique et documents de suivi
- Contrôle de la destination finale des déchets
- À retenir : Le producteur reste concerné par le devenir de son déchet au-delà du simple enlèvement.

M3 Contrats et filières à responsabilité élargie

- Sécuriser la relation avec les prestataires
- Clauses essentielles d'un contrat de collecte et de traitement
- Vérification des agréments et des autorisations du prestataire
- Principes des filières à responsabilité élargie du producteur
- Relations avec les éco-organismes et obligations déclaratives
- Atelier : Chaque participant révise une clause de son contrat de prestation déchets.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 995 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr